

0860006P
ACADEMIE DE POITIERS
LYCEE PROFESSIONNEL EDOUARD BRANLY
2 RUE EDOUARD BRANLY
86106 CHATELLERAULT CEDEX
Tel : 0549025260

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 40
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/06/2022
Réuni le : 20/06/2022
Sous la présidence de : Philippe Palisse
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Châtellerault, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

FRESQUE COULOIR ATELIER INDUSTRIES GRAPHIQUES

Date : Période à définir (2 journées)
Enseignant responsable : Mme RICHARD
Elèves concernés : Tle BP RPIP

Financement :

La participation de l'établissement s'élèvera à hauteur de 1 251.30 €
Une demande de subvention sera demandée auprès de l'ADAGE, si celle-ci est accordé la participation de l'établissement sera diminuée en conséquence.
Une demande sera également effectuée par le pass culturel, si celle-ci est accordée à la participation de l'établissement sera diminuée en conséquence.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions afférents à ce projet.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à accepter tout don éventuel.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

FRESQUE COULOIR ATELIER INDUSTRIES GRAPHIQUES
ANNEE SCOLAIRE 2022/2023
BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET
20 élèves

	DEPENSES		RECETTES
Transport : Déplacement de l'intervenant	36,04 €	<u>Participation</u> Etablissement	1 251,30 €
Hébergement : 2 repas pour intervenant	15,26 €	Participation familles : (..... Xélèves)	
Restauration :		Région	
visites, billetterie :		autres partenaires	
Autres dépenses : Intervention de l'artiste	1 200,00 €		
TOTAL DEPENSES	1 251,30 €	TOTAL RECETTES	1 251,30 €

Prix du revient du projet par personne 62,57 €

Une demande subvention sera demandée auprès de L'ADAGE, si celle-ci est accordée la participation de l'établissement sera diminuée.

Le Proviseur,

P. PALISSE

La Gestionnaire

S. BALUTAUD



BIEN_20212022_40_0860006P_220628185025

0860054S

ACADEMIE DE POITIERS

RECTORAT - DSDEN VIENNE ACADEMIE DE POITIERS

22 RUE GUILL. VII LE TROUBADOUR

86022 POITIERS CEDEX

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires FRESQUE COULOIR ATEL

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE PROFESSIONNEL EDOUARD BRANLY-0860006P

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement de l'acte : 40

Année scolaire : 2021-2022

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :